**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Politique d'appui au développement économique du canton (PADE 2020-2025)

L'innovation et la durabilité au cœur du développement économique vaudois

Novatrice, inscrite dans le programme de législature 2017-2022, la nouvelle politique d'appui au développement économique du canton (PADE, période 2020-2025) se doit de contribuer à la prospérité de la population vaudoise, en se fondant sur l'attractivité, la compétitivité, la durabilité et le rayonnement d'une économie qui favorise la création de nouveaux emplois et la vitalité du tissu existant.

La PADE exprime ce que seront les axes forts et stratégiques de la loi sur l'aide au développement économique (LADE). C'est le deuxième exercice du genre, élaboré en concertation avec les acteurs et partenaires économiques. La PADE met en avant six enjeux transversaux (durabilité ; innovation ; diversification ; gouvernance ; mise en réseau, suivi et perspective) qui impliquent trois politiques sectorielles : auprès des entreprises, de l'économie des régions et enfin de la promotion. A titre d'exemple : encourager la diversification touristique, simplifier la gouvernance des structures de promotion, mettre en place des synergies entre PME, start-up, Hautes Ecoles et collectivités publiques. L'innovation est au cœur du sujet et sera encore mieux valorisée grâce à la fusion du DEV et d'Innovaud. L'autre enjeu majeur de la PADE est la transition du tissu économique vers plus de durabilité, partant du postulat que les entreprises qui pourront revendiquer un positionnement ou un fonctionnement durable gagneront, à terme, en compétitivité.

Au niveau de la politique sectorielle de soutien aux entreprises, l'objectif est de favoriser la création, le développement et l'implantation d'entreprises et d'emplois dans des secteurs économiques et des domaines d'innovation à haute valeur ajoutée et à fort potentiel de développement (sciences de la vie, sport, alimentation&nutrition, etc.). En particulier, l'accent sera mis sur la création de trois HUB, le premier centré sur l'alimentaire, le second sur le sport et le troisième sur la cyber sécurité et l'économie de confiance. Cela sera fait en partenariat entre l'Etat, les Hautes Ecoles et le secteur privé.

Au niveau régional, la proximité entre les entreprises et les associations économiques régionales est un atout que le Canton entend exploiter mieux encore. L'enjeu de la disponibilité des zones d'activité et de l'adéquation de l'offre à la demande seront au centre des préoccupations. En ce qui concerne la promotion, les objectifs sont de bâtir une image cohérente et forte du canton, de valoriser ses atouts et de repenser les conditions d'un accueil plus harmonisé. L'enjeu est de mieux différencier le Canton et d'accroître son attractivité, notamment grâce au développement qualitatif et quantitatif de la marque VAUD+.

Les crédits nécessaires à ces opérations sont réunis dans un EMPD de 105 millions «Pour la création d'un fonds dédié au soutien à l'innovation, à l'immunothérapie oncologique et à l'économie durable ». Il comprend trois volets distincts : le premier volet (CHF 50 millions) est dédié à l'innovation au sens de la PADE ; le second volet (CHF 30 millions) concerne quant à lui le financement d'essais cliniques en matière d'immunothérapie oncologique au CHUV. Le troisième volet (CHF 25 millions) est consacré à la mise en place d'un programme de transition du tissu économique vaudois vers une durabilité accrue.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 24 février 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIS, Philippe Leuba, conseiller d'Etat, vice-président de Lausanne 2020
DEIS, Andreane Jordan Meier, cheffe du Service de la promotion de l'économie et de l'innovation

TÉLÉCHARGEMENT(S)